



*3e Colloque international sur le commerce équitable
3th Fair Trade International Symposium – FTIS 2008 –
Montpellier, France, 14-16 mai 2008*

Communication n° 18

Commerce équitable et développement durable : le cas de la filière cacao « bio équitable » en Équateur

Roche Gilles, Dulcire Michel

Affiliation :

CIRAD, UMR Innovation

Adresses

CIRAD, UMR Innovation, BP 5032, TA C-85/15, 73 rue JF Breton, Montpellier, F-34398 France
gilles.roche@cirad.fr, michel.dulcire@cirad.fr

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier la Unión Nacional de las Organizaciones Campesinas Cacaoteras de Ecuador (UNOCACE) pour son accueil et pour nous avoir facilité les contacts locaux ; la Société Kaoka en particulier son Président Directeur Général André Deberdt pour le temps qu'il nous a dédié et la richesse des échanges

Commerce équitable et développement durable : le cas de la filière cacao « bio équitable » en Equateur

Comercio equitativo y desarrollo sostenible : el caso del sector cacao "bio equitable" en Ecuador

Fair trade and sustainable development: The « organic fair trade » cocoa sector in Ecuador

Roche Gilles, Dulcire Michel

Résumé

La filière de cacao « bio-équitable » s'est mise en place en Equateur en partenariat entre UNOCACE (Unión de las Organizaciones Campesinas Cacaoteras de Ecuador), qui regroupe 12 coopératives, et le chocolatier français Kaoka. L'étude comparée des filières conventionnelle et « bio-équitable » a été effectuée sur la base d'enquêtes compréhensives menées auprès des producteurs, chercheurs et autres acteurs de ces filières. Ces entretiens ouverts avaient comme objectif d'identifier et de qualifier : les demandes initiales de l'industriel chocolatier ; la traduction de la demande industrielle, en termes sociotechniques et organisationnels ; la construction d'un produit de qualité différenciée, et avec quels effets ; ainsi que les attentes des agriculteurs ; la place et le rôle de la recherche ; et enfin la durabilité du système d'organisation construit. La filière est régie par un contrat issu d'un consensus bâti sous l'impulsion initiatrice de Kaoka qui a joué un rôle de moteur. Sa durabilité est assurée par la mise en marché d'un produit typé qui satisfait les partenaires, le renforcement des capacités fonctionnelles de l'organisation des producteurs, et un appui pour l'amélioration des rendements quantitatifs et qualitatifs des plantations, dont nous avons caractérisé les impacts économiques, techniques et sociaux. Le développement durable a besoin de plus qu'une simple intervention au niveau des prix, le commerce équitable ne devrait il pas avoir aussi comme objet une action plus intégrée visant à améliorer à maintenir le tissu rural ?

Resumen

El sector de cacao "bio equitable" se estableció en Ecuador en asociación entre UNOCACE (Unión de las Organizaciones Campesinas Cacaoteras de Ecuador), que agrupa a 12 cooperativas, y el chocolatero francés Kaoka. El estudio comparado de los sectores convencionales y "bio equitable" se hizo en base a investigaciones comprensivas realizadas ante los productores, investigadores y otros protagonistas de estos sectores. Estas conversaciones abiertas tenían como objetivo de definir y calificar: las solicitudes iniciales del industrial chocolatero; la traducción de la demanda industrial, en términos sociotécnicos y organizativos; la construcción de un producto de calidad diferenciada, y con que tipo de efectos; así como las esperas de los agricultores; el lugar y el papel de la investigación; y finalmente de la durabilidad del sistema de organización estructurado. El sector está regulado por un contrato resultante de un consenso elaborado bajo el impulso iniciador de Kaoka que desempeñó un papel de "motor". La durabilidad del contrato está garantizada por el mercadeo de un producto castizo que satisface a los socios, el refuerzo de las capacidades funcionales de la organización de los productores, y un apoyo para la mejora de los rendimientos cuantitativos y cualitativos de las plantaciones, de los cuales caracterizamos los impactos económicos, técnicos y sociales. El desarrollo sostenible necesita algo más que una intervención en los precios, ¿no debería el comercio equitativo tener también una acción más integrada destinada a mejorar a mantener la ruralidad?

Abstract

The "bio-equitable" cocoa sector is setting up in Ecuador in partnership between UNOCACE (Unión de las Organizaciones Campesinas Cacaoteras de Ecuador), which gathers 12 co-operatives, and the French chocolate seller Kaoka. The comparative study of the conventional and "bio-equitable" sectors was carried out on the basis of understanding survey carried out near the producers, researchers and other actors of these sectors. These open talks had like objective to identify and qualify: initial requests of the industrialist chocolate seller; translation of the industrial request, in socio-technical and organisational terms; the construction of a product of differentiated quality and with which effects; the waitings of the farmers; the place and the role of research; and finally the durability of the system of organization built. The sector is governed by a contract resulting from a consensus built under the impulse of Kaoka. The durability of the sector is ensured by the setting in market of a typified product which satisfies the both partners, the reinforcement of the capacities of the organization and a support for the improvement of the yield of the plantations. We characterized its economic, technical and social impacts. The sustainable development needs more than one simple intervention on the price level, the equitable trade should have more integrated action aiming at improving to maintain rural society.

Les particularités du produit cacao équatorien, base du « *chocolat bio équitable origine Équateur* », résultent d'un travail collectif de construction en réponse à l'initiative de la société Kaoka. Nous avons cherché à faire émerger les visées stratégiques et les représentations que se font les acteurs de ce travail en partenariat au travers d'entretiens menés en mode libre, conversationnel.

1. Le contexte

Le cacao en Equateur est un symbole tant historique que de fierté de la part de ceux qui le produisent. En effet ce sont ses exportations illégales qui ont aidé à financer la guerre d'indépendance au 19^{ème} siècle, dans le contexte d'une situation de monopole établi par la couronne d'Espagne ; l'Equateur est ensuite devenu le premier exportateur mondial de cacao au début du vingtième siècle. La saveur du cacao d'Equateur, douce et florale, en fait actuellement un des cacaos les plus recherchés pour la confection de chocolat noir à forte teneur en cacao. Cette originalité gustative provient d'une variété endémique nommée « *nacional* » aux qualités reconnues « typées » (au sens de Salette 1997).

C'est une poignée de grands propriétaires fonciers qui produit la « *pepa de oro* » lors des périodes d'exportation massive en début de 20^{ème} siècle, dont l'arrivée massive de maladies, la moniliose (*moniliophthora roreri*) et le balai de sorcière (*crinipellis perniciososa*), fera disparaître leur intérêt pour la culture du cacao. La reconversion de ces grandes plantations en bananeraies aura comme conséquence de permettre à de petits producteurs issus de la réforme agraire de s'approprier progressivement et de revendiquer leur « *cacao nacional* ». Cependant l'introduction depuis une quinzaine d'année de matériel végétal performant (le CCN 51) mais aux caractéristiques organoleptiques différentes, ainsi que la structuration de la filière, ont fait que la qualité organoleptique va en se dégradant et qu'il est hasardeux de pouvoir acheter un lot ayant cette caractéristique du cacao équatorien.

Dans le cadre d'un projet co-financé par l'Union Européenne (UE) et le gouvernement équatorien entre 1995 et 2000, se sont développées des activités d'enquêtes, de diagnostic, d'expérimentation, de recherche et de renforcement des organisations paysannes en relation avec la qualité du cacao. Si les apports du projet sont indéniables au niveau technique, les résultats (Roche 2004) concernant le système de vulgarisation agricole qui a disparu et la structure paysanne qui était en faillite en 2001, ont été moins probants.

2. La construction de la filière « bio-équitable » : une question commune

La demande de l'industrie agroalimentaire

L'entreprise chocolatière française Kaoka, spécialisée dans la commercialisation de chocolats « bio », veut disposer d'un cacao améliorateur original afin d'élargir sa gamme. Le cacao fin, typé « Équateur » répond à sa demande et en outre pourra lui permettre de proposer un chocolat d' « origine ».

Le choix stratégique de Kaoka pour un cacao issu de culture biologique et affiché « commerce équitable » relève des convictions intimes du directeur, qui le portent à favoriser le lien social, une dimension humaine « éthique » qui à ses yeux lui redonne du sens.

L'attente des producteurs

L'attente des producteurs de cacao et de leurs organisations est de mettre en place une structure afin de commercialiser directement leur produit et de le vendre à un meilleur prix, mais aussi de (se) prouver qu'ils sont capables de réussir, alors que dans le contexte national les organisations paysannes n'ont pas leur place. En outre ils y ont déjà échoué dans le projet d'appui de l'UE cité.

L'implication d'un chercheur

Le directeur de Kaoka « *cherche un produit* », ce qu'il ne sait « *pas faire tout seul* », et contacte en ce sens un « *homme de la recherche* », et non la recherche en général, qui « *n'est pas sur la même longueur d'onde* ». Il avait auparavant rencontré et discuté avec ce chercheur de ses modes de travail avec les agriculteurs sur plusieurs terrains, et établi en ce sens en 2003 un contrat avec le CIRAD pour des missions régulières d'« expert ». Le chercheur joue non seulement un rôle de facilitateur mais il fait aussi son travail de recherche en accumulant données et connaissances et en les restituant sous des modes et objectifs différents, aux producteurs et à l'industriel d'une part, et à son institution de recherche d'autre part.

Le contrat, un consensus multi aspects

La charte initiale est le produit de la négociation entre Kaoka d'une part, les coopératives et UNOCACE d'autre part, Cette négociation a démarré à l'initiative de Kaoka et sur la base de ses propositions. Elle prend en compte des aspects commerciaux, mais aussi sociotechniques

et organisationnels (Dulcire et Roche 2007). , L'entreprise représente le meneur, le « moteur » de sa construction, une fonction indispensable et souvent considérée comme positive pour surmonter les difficultés et faire avancer le processus (Lamoureux 1994).

Lors des entretiens avec les producteurs c'est le « *par défaut* » ou « *faute de mieux* » qui sont énoncés, alors que leur volonté de se lancer dans le marché était réelle (*id.*). Leur participation et leur engagement étaient effectivement souhaités par l'acheteur qui sait que cela est indispensable pour que le partenariat producteur-acheteur soit durable. Et pourtant à l'initiative des producteurs que des modifications ont été régulièrement apportées au contrat proposé (*id.*), en particulier le dépôt d'une norme spéciale pour les exportations de ce cacao.

Le contrat est en accord avec la charte « bio équitable » stipule entre autre l'engagement de l'acheteur a acheté sur 5 ans tout la production de cacao issu de l'agriculture biologique produit par la structure paysanne, mais aussi les devoirs et obligations de chacun.

La construction négociée de ce contrat comporte non seulement des aspects techniques (techniques culturales, agriculture biologique, traitement post récolte, etc..) et financiers mais aussi sociotechniques et organisationnels, pouvons nous parler de consensus interculturel ? (Denoux 2006).

Des entretiens réalisés auprès des producteurs, il ressort que pour eux le contrat se rattache plus à la parole donnée et les engagements tenus par l'acheteur, lors des nombreuses réunions où il rencontre les producteurs.

3.) Un développement durable ?

Un produit

Le produit actuel est le résultat de tout un long processus au cours duquel c'est la (co)construction de la qualité, les normes et les techniques pour y satisfaire, qui a posé le plus de problème. L'organisation autour de l'agriculture biologique a ainsi été acceptée plus facilement par les producteurs que les changements demandés au niveau du travail post-récolte qui allait pourtant dans le sens de la simplification des tâches et un paiement plus rapide pour le producteur. Dans un premier temps les coopératives achetaient le cacao sec aux producteurs qui étaient responsables de la fermentation et du séchage du produit comme cela est la tradition dans le pays. La qualité du produit n'étant pas satisfaisante d'un commun accord, la structure paysanne et Kaoka ont décidé que le cacao serait acheté en frais et qu'il serait traité de façon collective au niveau des coopératives

La satisfaction de l'acheteur et la reconnaissance de ce produit par les autres exportateurs

donne maintenant un aspect social à ce produit ce que les sociologues appellent l'objet « cacao de qualité » (Callon 2002).

Les apprentissages et le renforcement des capacités

La filière s'est mise en place progressivement avec l'appui technique et économique effectif de Kaoka et de deux organismes de coopération, mais aussi par un contrat négocié. Ces apprentissages ont aidé la filière à contrôler sa croissance tout en améliorant la qualité du cacao et à faire face aux problèmes rencontrés en particulier en ce qui concerne le traitement post récolte du cacao. Un traitement confronté dans un premier temps à la réticence des producteurs à changer leur habitude et à la lourdeur des investissements nécessaires à la mise en place des centres de fermentation et séchage du cacao. Bien entendu cela a demandé des financements importants auxquels ont contribué Kaoka, UNOCACE par le biais de la prime au développement et les deux organismes d'appui.

Les capacités de gestion du partenariat comme le contrat ont aussi été améliorées, dans l'intérêt des deux parties. Tous les achats sont préfinancés par l'acheteur, malgré les risques que cela comporte, la moindre erreur de gestion peut avoir des répercussions catastrophiques sur la qualité et sur la durabilité des relations, et donc du contrat, qui sont basées sur la confiance.

Tableau I – La croissance d'UNOCACE

Année	Producteurs certifiés	Ha certifiés	Exportation Tonnes
2002	157	1149	202
2003	346	2579	515
2004	468	4100	848
2005	742	5751	975
2006	921	6938	1080
2007	1121	8492	1531

C'est cet appui important et concret consenti par Kaoka au niveau du renforcement des capacités locales qui fait l'originalité de la filière.

Devant la faiblesse des rendements des plantations, des opérations sur le long terme ont été entreprises pour améliorer la production : sélection de clones aromatiques ; mise en place de jardins clonaux ; création d'organisations de femmes pour la gestion des pépinières et renforcement de leurs capacités techniques et administratives. Suite à une synthèse des travaux

réalisés par des producteurs innovateurs, il a été (co)défini un itinéraire technique pour la rénovation et l'entretien des plantations et des parcelles modèles ont été mises en place.

Des retombées pour les producteurs

L'adhésion et la confiance des producteurs ont comme source dans un premier temps l'impact économique direct de l'opération à leur niveau. Lors d'une étude menée en 2004 il a été évalué que le producteur, qui en plus d'avoir des coûts de traitement post récolte plus faible, avait un revenu supérieur de 37% par rapport à une vente sur la filière conventionnelle ce qui représente de l'ordre de 700 \$/famille et par an (Roche 2004). Cette somme représentait en 2004 l'équivalent de 140 journées de travail d'un ouvrier agricole en Equateur.

Cette valeur fluctue selon les années entre 600 et 800 \$ par famille de producteur et par an. Il faut remarquer que la différence de revenu entre les filières de cacao conventionnelle et équitable (bio ou non) n'est pas toujours aussi importante (Roche 2006).

Tableau 2 – Revenus tirés des ventes de cacao dans les filières conventionnelle et Bio équitable (Juin 2004)

Organisation	Filière Bio équitable			Filière conventionnelle		
	Prix d'achat au producteur \$/100 lb	Poids pris en considération lb	Prix payé \$	Prix d'achat au producteur \$/100 lb	Poids pris en considération lb	Prix payé \$
S.J.Tambo	61	50	30.5	50	47	23.5
Union y Progreso	61	50	30.5	44	48	21.1
El Deseo	61	50	30.5	52	47	24.4
B.Suerte	61	50	30.5	50	40	20
El Progreso	64	50	32	53	44	23.3

Note : Il s'agit d'un échantillon de 50 lb prix au niveau de la coopérative et revendu chez un commerçant local (d'après Roche 2004).

Par ailleurs le respect des règles de l'agriculture biologique pour l'entretien des cacaoyères traditionnelles n'affecte pas négativement les rendements. L'apprentissage dans la vie associative a au contraire permis un contact fréquent avec le personnel d'appui technique et de contrôle pour la certification, ce qui a facilité la prise de connaissance du message technique. Mais il a aussi fait émerger l'énonciation des doutes quant à « penser autrement » l'agriculture, et d'adopter de nouvelles techniques culturales construites suite à des échanges entre agriculteurs, et des transferts de technologie d'un nouveau genre.

Un impact social

Les avantages sociaux reposent de manière directe sur la possibilité d'amélioration des conditions de vie, logement, santé, éducation, formation grâce à l'amélioration des revenus de la famille. Une enquête dans une zone de production du programme confirme ces avantages (Roche 2004) au niveau de la santé humaine et animale, de l'éducation et du mode de consommation.

La reconnaissance sociale au niveau du milieu paysan a motivé, motive, de nombreuses institutions associatives mais aussi publiques à vouloir « appuyer » la filière, car ce programme est un des rares qui ait un impact sur les revenus des producteurs.

Il y a aussi cette satisfaction chez les producteurs de participer à la mise en place d'une association qu'ils n'imaginaient pas possible il y a peu, qui dure maintenant depuis 7 ans et qui a été innovante aux niveaux techniques, économiques et organisationnels. Le fait que quelques exportateurs traditionnels cherchent maintenant à copier la filière renforce ce point de vue.

Un autre aspect significatif est la prise de conscience par les producteurs qu'il existe une autre agriculture même si parfois ils la pratiquaient sans le savoir. Cette fierté de présenter des autres aliments (agrumes, bananes, manioc, etc..) produits dans les plantations de cacao comment étant « bio » montre la diversité des impacts de la filières.

4. Un commerce équitable ?

Et la faiblesse des rendements en particulier sur le cacao est une source de préoccupation, et le producteur sait qu'il doit dédier plus d'efforts à sa plantation pour pouvoir produire plus afin d'améliorer ses revenus. Un simple accompagnement au niveau de la mise en marché n'est plus suffisant, un travail important reste à faire au niveau de leur organisation et des modes techniques de production. Le développement durable ne peut être le fait de cas isolés : c'est un phénomène technique et social qui concerne et qui implique tous les acteurs de la filière en particulier les opérateurs économiques et qui demande leur participation effective (Dulcire 2005).

En termes généraux la finalité de l'opération doit elle s'arrêter là ? Le commerce équitable a-t-il apporté une contribution significative ? Comment va-t-on pouvoir commencer à parler de développement, de maintien du tissu rural, après que ce premier pas ait été fait ?

Il est évident que pour avoir un impact concret sur l'amélioration des conditions de vie des populations rurales il faut aussi entreprendre des opérations dans des secteurs très variés tels que la santé, l'éducation, les infrastructures, la mise en valeur et la promotion des ressources locales, le maintien de l'écosystème et de la biodiversité, etc., des activités auxquelles le commerce équitable ne peut que partiellement répondre, car elles relèvent d'abord des collectivités territoriales et de l'Etat.

Le commerce équitable ne repose t'il pas aussi (et d'abord ?) sur une manière d'organiser les échanges avec une implication volontariste, loin de la médiatisation et de l'opportunisme commercial, c'est-à-dire une responsabilité différente des acteurs ?

Bibliographie

- Callon M., 2002. **Les controverses sociotechniques**. *La revue de la Cfdt*, 47, 15-23
- Denoux P., 2006. Un objet inter-culturel entre polémique et polysémique. Actes de la 12ème Université d'été de l'innovation rurale, « *Territoires ruraux, Comment débattre des sujets qui fâchent ?* », Marciac, 6-11
- Dulcire M., 2005. Une culture patrimoniale du mythe à la renaissance, le café "bonifieur" de Guadeloupe, *Anthropology of Food*, 4, <http://www.aofood.org>
- Dulcire M., Roche G, 2007. Chercheurs – agriculteurs – industriel : co-construction d'une filière de cacao fin et « bio » en Équateur, 3rd conference Living Knowledge, "Communities building Knowledge - Innovation through citizens science and university engagement", Paris, Ecole des Mines, 29/08 – 01/09/2007
- Lamoureux J., 1994. **Le partenariat à l'épreuve**. Ed. Saint-Martin, Québec, 235 p
- Roche G, Deberdt A., 2004. Commercialiser autrement ? Le cas du cacao dans la filière « bio – équitable » en Équateur. Colloque AIEA2, Québec, Canada, 20 au 22 Août 2004
- Roche G., 2006. Impact du commerce équitable sur les revenus des agriculteurs Le cas de CONACADO en République Dominicaine, Communication au 2^{ème} colloque international sur le commerce équitable et le développement durable. Montréal, Québec, Canada : 19 – 21 juin 2006
- Roche M., 2004. *Suivi évaluation de la filière de cacao « bio équitable » UNOCACE Kaoka*. Rapport de stage, Ecole de management de Normandie SUP EUROPE CESEC, Caen, 40 p.
- Salette J., 1997. La typicité : une notion nouvelle au service du produit, de ceux qui l'élaborent, et de ceux qui le consomment en l'appréciant, *Revue des Œnologues*, 85, 11-3, Paris.